



République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 30 juin 2026

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le 16/07/2026
ID : 017-200041689-20260630-CC2026_155-DE



Objet : Mise à jour du tableau des effectifs juin 2026

Numéro de délibération : CC2026_155

L'an deux mille vingt six, le trente juin, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 22 juin 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francine CHENU, Jean-Luc JOUVE, Eric POISBELAUD, Aurelie BODET, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain BILLAUD, Gilles VENNEN, Jean-Luc PATCINA, Gwendoline CAQUINEAU, Laurent RIGLET, Annie POINOT-RIVIERE, Cosette GUSTAVE, Eric MEHDAOUI, Vanessa BOUTHIER, Christine VERNON, Bernard GOURSAUD, Jean-Claude ALLEIN, Géraldine DUPAS, Yves-François SCARINGELLA, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Christelle BERNARD, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Mathieu RENDU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Frédéric BRUNETEAU, Maggy LYS-BOUCHET, Kévin NICOLAS, Frédéric PINSONNEAU, Daniel DARDILLAT, Sophie BELLEBEAU, Michel FILLEUL, Remi MARBOEUF, Sylvain MARCHAL, Rachel DRON, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Corinne MIRBEAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Dominique BOUIN, Valérie FLOCH-RUJU, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Jérémie VAQUETA, Corinne ETOURNEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jocelyne PELETTE, Marylène JAUNEAU, Cathy RULLAUD-MICHEL, Denis PETONNET, Mathilde MAINGUENAUD, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Sylvie PERRIER, Jean-Michel PIOLOT, Catherine HILLAIRET, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Herve DE LARQUIER, Jacques GOGUET, Laurent BOUILLE, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Suzette MOREAU, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Jean-Claude MARTEAU, Marina GALLOIS, Manon CANTI

Absents excusés ayant donné procuration :

Pierre GABRIELLI donne pouvoir à Christine VERNON
Guillaume BORDRON donne pouvoir à Erwan CHARLES
Philippe HARMEGNIES donne pouvoir à Dominique BOUIN
Didier BOREL donne pouvoir à Gwendoline CAQUINEAU
Olivier FOUCHE donne pouvoir à Frédéric BRUNETEAU
Michel PELLETIER donne pouvoir à Suzette MOREAU
Gérard BIELKA donne pouvoir à Brigitte DAVID
Jean MOUTARDE donne pouvoir à Jocelyne PELETTE
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Marylène JAUNEAU
Laurent FLAMENT donne pouvoir à Denis PETONNET
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Jacques CASTAGNET donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Annie PEROCHON donne pouvoir à Jean-Claude GODINEAU
Sylvie POUILLET donne pouvoir à Florence BARBE
Pascal MARTINEAU donne pouvoir à Eric POISBELAUD

Absents :

Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Alain CHUTEAU, Jean-Claude CAILLAUT, François PASQUET, Béatrice GEAY, Loëtitia PELLIER, Jean-Jacques MENAGER, Germain HENNION, Jérôme CAILLAUD, Stéphanie GRIMAUD, Dominique BERNAZEAU, Alain INGRAND, Thierry ADONIS, Jean-Mary BOISNIER, Thierry BROSSARD, Roseline GICQUEL, Gilles VIGNET, François ROUSSELOT, Clément PIOCHAUD, Ludmina DEPREZ, Patrick XICLUNA, Frédéric MICHEAU, Bruno MAPAL, Thierry GIRAUD, Bruno POMMIER, Gaëlle GUIBERTEAU, Frédéric RASSE, Francette GUICHARD, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Philippe MERCIER, Antony MATTIUZZO, Julien BLASAC

Secrétaire de séance :

Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GROLEAU Karine
REGNAULT Pierrick
GROS Véronique

Nombres de membres :

En exercice : 139
Quorum : 70
Présents : 89
Votants : 105
Pouvoirs : 16

Publication (affichage) ou notification du :

Mise à jour du tableau des effectifs juin 2026

Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le 16/07/2026

ID : 017-200041689-20260630-CC2026_155-DE



Vu le Code général de la fonction publique, notamment l'article L. 313-1, qui stipule que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant,

Vu la délibération n°BC2025_052 du bureau communautaire en date du 02 octobre 2025 portant validation du tableau des effectifs,

Il appartient à l'organe délibérant de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

A cet égard, les modifications de temps de travail nécessaires au bon fonctionnement des services scolaires et temps de l'enfant, imposent la création de nouveaux emplois permanents.

Il est proposé au conseil communautaire de procéder à la création des 38 postes suivants :

- Création d'un poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à temps non complet à raison de 26/35,
- Création de deux postes d'adjoint technique territorial à temps complet,
- Création de deux postes d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 32/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 24/35,
- Création de deux postes d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 30/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 29/35
- Création de cinq postes d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 26/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 15/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 9/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 23/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 33,50/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 20/35,
- Création de trois postes d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 25/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 31/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 18/35,
- Création de deux postes d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 19/35,
- Création de trois postes d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 6/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 34/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 21/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 7/35,
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 22/35,
- Création de deux postes d'adjoint d'animation territorial à temps complet,
- Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet à raison de 12/35,
- Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps non complet à raison de 23/35,

Les crédits sont inscrits au budget 2026.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la création des postes proposés,
- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 99
- Contre : 0
- Abstention : 6

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,
Le 8 juillet 2026

Le secrétaire de séance,
Stéphane CHEDOUTEAUD

La Présidente de Vals de Saintonge Communauté,
Françoise MESNARD